

MUSIQUE ET LITURGIE

Gianfranco Zidda, Emanuela Lagnier*



Les raisons d'une recherche

Gianfranco Zidda

Pour la première fois dans les pages de ce Bulletin trouve sa place un thème concernant la musicologie et l'étude de manuscrits au contenu surtout musical. L'éventail des disciplines qui lui sont propres s'ouvre ainsi, offrant une nouvelle perspective grâce à un sujet que l'on réputait « parallèle » ou « contigu » par rapport aux recherches historiques et artistiques.

L'ensemble de recherches promues et réalisées à l'occasion des célébrations du IX^e centenaire de la mort de saint Anselme d'Aoste ont permis d'aborder les secteurs de la culture historique, philosophique, théologique, anthropologique, « humaniste » *lato sensu*, focalisés sur la période et la figure du saint aostain. Le désir de proposer un horizon sonore adéquat lors de la célébration eucharistique solennelle du 21 avril 2009, date de la mort d'Anselme (21 avril 1109), a offert l'occasion pour mener une recherche sur les manuscrits conservant les prescriptions du particularisme liturgique valdôtain.

Les études entamées se relient aux recherches réalisées jusqu'ici par les musicologues qui ont abordé le thème des spécificités valdôtaines dans le champ musical. Dans ce domaine Emanuela Lagnier est une personnalité éminente grâce à ses études sur les documents d'époques diverses des archives du diocèse d'Aoste. Les résultats sont publiés, en tant que monographies et contributions, dans des revues spécialisées telles que les publications des Archives historiques régionales et de l'Académie Saint-Anselme: c'est à cette spécialiste que l'on a confié la tâche d'entamer la recherche sur le *Graduel d'Aoste*, une tâche complexe qui a permis d'aboutir à des résultats inespérés, ce qui atteste l'excellente qualité musicale des pièces transmises par la liturgie valdôtaine.

Quelques particularités du *Graduel d'Aoste*

Emanuela Lagnier*

Le complexe travail d'inventaire des sources et les études liturgiques qui ont caractérisé les dernières décennies du siècle passé ont représenté une œuvre monumentale d'une importance extrême pour la connaissance de la tradition du rit valdôtain.¹

La Vallée d'Aoste eut, en effet, à partir du XI^e siècle environ, époque à laquelle appartiennent les documents les plus anciens, une liturgie « particulière » à même d'exprimer sa spécificité dans le cadre historique qui comprend la France du Sud-Est, la Suisse et l'Italie Nord occidentale.

Du diocèse de Verceil, auquel elle appartenait à partir du IV^e siècle, elle devint suffragante de Milan et ensuite, au VIII^e siècle, fut insérée dans la province ecclésiastique de Tarentaise, avec Sion.

Le *corpus* des manuscrits les plus anciens, parvenu jusqu'à nous, se situe après l'épiscopat de l'évêque Anselme (994-1050). Aux sources les plus anciennes (XI^e-XIII^e siècles), un immense répertoire liturgique et musical s'ajoute aux XV^e et XVI^e siècles, ce qui nous témoigne d'un épanouissement spirituel considérable, ayant un caractère vraiment « universel » et une diffusion répandue, au sein des deux « cœurs spirituels » de la ville d'Aoste, la Cathédrale et la Collégiale Saint-Ours, ainsi que dans les petites communautés de montagne.

Autorisée par le Concile de Trente grâce à sa tradition supérieure à deux siècles, à côté de la liturgie romaine, cette liturgie s'enrichit de plusieurs livres imprimés, le *Bréviaire* et le *Missel* notamment, avant de connaître une inévitable décadence à partir du XVII^e siècle, qui conduisit à sa suppression en 1828.²

Dans le domaine liturgique, l'étude systématique au niveau des disciplines codicologiques et paléographiques sur les textes a donné des résultats certains sur l'origine du rit en question, considéré comme point de convergence de trois traditions parvenues en Vallée d'Aoste par ses trois principales voies d'accès : l'influence italienne, du Sud, très marginale, la contribution germanique du Nord par le col du Grand-Saint-Bernard, la plus ancienne, et l'apport français par de col du Petit-Saint-Bernard.³

Étant donné que la musique est strictement liée à la liturgie, au point de s'identifier avec le texte, selon les modalités du plain-chant, il est évident que la recherche des caractères textuels et celle des caractères musicaux doivent procéder ensemble.

En effet, dans le domaine des sources liturgiques d'une église ou d'un monastère, on trouve des éléments récurrents qui se transmettent au fil des siècles de façon presque « mathématique ». Il a été remarqué également que les pièces, les formules ou d'autres éléments entrés dans le répertoire tardivement, possèdent toujours des variantes textuelles et musicales plus fréquentes et remarquables.

Il s'avère, donc, important d'examiner systématiquement les livres liturgiques réunissant les textes pour les deux moments saillants de la prière officielle de l'Église : la Messe, dont les formulaires sont contenus intégralement dans le *Missel* (*Missale plenarium*) et figurent aussi dans le *Antiphonale Missarum* (*Graduel*), et l'Office (liturgie des heures) dont le livre fondamental est le *Bréviaire*, auquel s'ajoute le répertoire musical contenu dans l'*Antiphonaire*. Le point de départ d'une étude sur la physionomie des livres d'un rit particulier, la tradition valdôtaine dans ce cas spécifique, ne peut débiter que par l'analyse du Sanctoral, qui nous révèle les fêtes des saints qui ne figurent pas sur le calendrier romain, mais qui font l'objet du culte local, de façon plus ou moins solennelle, en tant que patrons, titulaires d'églises, de chapelles, etc. Dans notre cas, une dévotion particulière, diffidente à la Cathédrale d'Aoste et à la Collégiale Saint-Ours, est vouée aux saints Grat (7 septembre), Ours (1^{er} février), Joconde (30 décembre) et Bernard de Montjoux (15 juin).

Le culte de saint Pantaléon (28 juillet), dépassant la Vallée d'Aoste, y est quand même amplement attesté avec ses caractères propres, dans plusieurs sources ; cet intérêt se justifie par le fait qu'il est titulaire de deux paroisses et de nombreuses chapelles. Les fêtes ayant une résonance régionale, et donc avec des Offices propres, sont le Saint Suaire (4 mai) et le Saint nom de Jésus (votif) à partir du XVI^e siècle. L'Office du Saint Suaire se présente avec des différences fort marquées à la Cathédrale et à la Collégiale Saint-Ours. L'Office des défunts possède dans le rit valdôtain une structure propre et particulière, utilisant les textes communs.⁴ Il va de soi que les musiques qui les accompagnent révèlent des apports autochtones et originaux, qui nous sont documentés par toute une série de pièces de chant, répons, versets, antiennes et pièces rythmiques (hymnes, séquences et tropes) arrivés jusqu'à nous par le biais de nombreux livres liturgiques, psautiers, et processionnaires surtout, qui enrichissent considérablement un *corpus* d'ailleurs déjà fort important pour un diocèse des dimensions de celui d'Aoste.⁵

Pour entrer dans le vif du sujet de notre recherche actuelle, les sources du rit valdôtain ont commencé à être consultées pour identifier les diversités ou les analogies par rapport à d'autres rites limitrophes contemporains. Pour ce qui est du plain-chant, il s'agit ici, pour le rit valdôtain, de sources plus récentes remontant aux XIII^e-XIV^e siècles, époque qui coïncide avec la phase d'épanouissement de la liturgie d'Aoste.

En ce qui concerne le Graduel, on a examiné les textes d'après le Missel synthétique par R. Amiet.⁶ Pour les mélodies on a consulté les manuscrits musicaux des Archives du Chapitre de la Cathédrale (BC), de la Bibliothèque de la Collégiale Saint-Ours (SO), de la Bibliothèque du Grand Séminaire d'Aoste (GS) et des Archives Historiques Régionales (AHR), à savoir les manuscrits:

- BC 22 - *Graduel de la Cathédrale (temporal, partie d'hiver)*, XVI^e siècle
- BC 23 - *Graduel de la Cathédrale (temporal, partie d'été)*, XVI^e siècle
- BC 24 - *Graduel de la Cathédrale (sanctoral)*, XVI^e siècle
- BC 33 - *Graduel de la Cathédrale (temporal)*, XV^e siècle
- BC 34 - *Graduel de la Cathédrale (sanctoral)*, XV^e siècle
- BC 37 - *Graduel de la Cathédrale*, XVI^e siècle

- GS 11 - *Graduel-Prosaire-Tropaire à l'usage de Sion (?)*, XII^e siècle
- GS 16 - *Graduel de la Collégiale Saint-Ours*, début XIII^e siècle
- GS 28 - *Missel festif et votif à l'usage d'une paroisse indéterminée*, XV^e siècle
- GS 58 - *Graduel-Prosaire à l'usage de la paroisse d'Ayas*, XVI^e siècle
- GS 61 - *Graduel à l'usage de la paroisse de Chambave*, 1506
- GS 67 - *Graduel-Prosaire à l'usage de la paroisse de Cogne*, XVI^e siècle
- GS 71 - *Missel noté à l'usage de la paroisse de Courmayeur*, fin XII^e siècle

- SO 4 - *Graduel de Sion (?) à l'usage de la paroisse de Valsavarenche*, XV^e siècle
- SO 12 - *Graduel romain à l'usage de Saint-Ours (temporal)*, 1653
- SO 22 - *Graduel-Prosaire dominical et festif à l'usage d'une paroisse indéterminée*, 1511

- AHR 1 - *Graduel-prosaire de Lausanne*, XV^e siècle
- AHR 7 - *Missel noté à l'usage de la paroisse de Brusson*, fin XI^e siècle

Cod. E.II.4 (Torino, Biblioteca Nazionale)
Missel de Saint-Ours, XIV^e siècle

Le professeur Amiet au cours de son travail sur les sources et les témoins du rit d'Aoste avait déjà touché, du point de vue essentiellement liturgique, les points révélateurs qui déterminent les convergences et, donc, les divergences des formulaires des rites, en permettant ainsi leur identification certaine et leur attribution à une liturgie ou à l'autre : l'analyse du calendrier, les alléluias après la Pentecôte, les répons de l'Avent et de la Semaine Sainte, la litanie fériale, l'ordo du Samedi Saint, l'office de la Vierge et l'office des Défunts.⁷ Ses conclusions ont été le point de départ de l'approfondissement d'autres éléments, par rapport à d'autres grandes traditions liturgiques européennes.

Dans notre cas, en partant des sources les plus anciennes du Graduel, antérieures au XIII^e siècle, un premier indice intéressant a été examiné : la position de la Messe *Omnes gentes* pour le VII^e dimanche après la Pentecôte.

Cette messe ne figure pas dans les manuscrits bénéventains. En effet, le *Graduel du Mont-Blandin* nous signale que « *Ebdomada VII: ista ebdomada non est in antephonarios romanos* ». ⁸ Dans les manuscrits valdôtains cette messe figure exactement à sa place, à la différence d'autres manuscrits où elle a été ajoutée à la fin de l'année liturgique.⁹

En examinant les évangiles des dimanches après la Pentecôte aussi, on constate que notre tradition est conforme au comes de Murbach, c'est-à-dire la série de péripopes commune, dont la liturgie bénéventaine s'éloigne considérablement.¹⁰

Pendant l'époque ancienne on ne célébrait pas l'Eucharistie le II^e dimanche de Carême, à cause du prolongement de la veille pour la messe des Ordinations des presbytères ou des diacres. Donc, dans les sources anciennes « *Dominica vacat* ». Dans les missels romains, on utilise la messe du vendredi précédent. Ailleurs, à Bénévent notamment, on composa de nouvelles pièces. Chez nous, l'Introït *Reminiscere* nous indique une pratique analogue à celle romaine, mais la messe utilisée est celle du mercredi.¹¹

Les listes alléluatiques des dimanches après Pâques nous transmettent aussi des informations importantes : d'après les considérations et les tables du AMS, il résulte que le manuscrit de Corby n'assigne pas d'alléluias, puisqu'il s'agit de la formule la plus ancienne.¹²

Ci-après la liste valdôtaine :

I^{er} dimanche

Ego sum pastor bonus
Surrexit Christus
Quale volueris (AMS 88)
In die resurrectionis mee dicit
Surrexit pastor bonus
Ego sum pastor bonus
Surrexit Dominus

II^e dimanche:

Modicum et non videbitis
In die resurrectionis
Surrexit Christus qui creavit
Surrexit Dns et occurrens

III^e dimanche:

Benedictus es Dei filius
Crucifixus surrexit a mortuis
Christus resurgens
Surrexit Dominus et occurrens
Oportebat pati Christum
Surrexit Dominus et occurrens

IV^e dimanche:

Pascha nostrum immolatus
Christus resurgens
Surrexit Dominus et occurrens
Usquemodo non petistis

Pour ce qui est de l'Octave de Pentecôte la situation est la suivante:

Emitte spiritum tuum (AMS 106)
Veni Sancte Spiritus reple tuorum

Comme l'avait déjà remarqué le professeur Amiet dans son introduction au 1^{er} volume des MLEA, où il analysait les alléluias après la Pentecôte, le schéma valdôtain « est parfaitement sui generis et semblable à nul autre ». ¹³ Mais il est évident qu'il ne diffère pas complètement des listes des diocèses voisins, à savoir le Grand-Saint-Bernard, Sion, la Tarentaise, Ivree et Verceil, et à titre comparatif, Rome. « Les trois premiers ont de très grandes affinités entre eux et avec Aoste, alors qu'il n'y a aucun point commun entre Aoste et les trois derniers ». ¹⁴

Pour ce qui est des sources les plus récentes (à partir du XIII^e-XIV^e siècles), un autre élément intéressant est représenté par les antiennes pour la *Fractio panis*. Ces pièces de chant, pour la fraction des hosties, inconnues au répertoire romain ancien, figuraient dans la liturgie gallicane, qui avait été considérablement influencée par les rites syriaques. Un siècle après la réforme grégorienne, le pape Serge († 710) introduisit le chant fixe de l'*Agnus Dei* à la place du *Confractorium*. Survécues à la suppression de la liturgie gallicane par Charlemagne, elles sont présentes dans les rites des églises du Nord de l'Italie. À côté des antiennes de fraction ambrosiennes, se situe une série de six pièces, parmi lesquelles l'antienne *Emitte*, la seule présente dans le rit d'Aoste, qui nous transmet son texte à travers un Missel de Saint-Ours datant de la première moitié du XIV^e siècle. ¹⁵

Le texte de l'antienne en question possède trois versions différentes. La première, *Emitte Angelum*, est typique des manuscrits italiens et français, la deuxième, *Emitte spiritum*, on la retrouve dans les manuscrits aquitains, surtout. ¹⁶

Le texte de notre pièce nous indique clairement qu'il s'agit d'une antienne de fraction, et son incipit *Emitte spiritum* serait une ancienne oraison demandant à Dieu l'envoi de son Esprit pour la consécration des oblates. La deuxième partie, complètement différente, par son lyrisme se serait plutôt inspirée des compositions libres, du genre antiphonique. À remarquer les expressions lyriques de l'auteur à travers lesquelles il manifeste la béatitude de celui qui vient de recevoir le roi des anges.

La mélodie, dont la version la plus ancienne est notée à points superposés sans lignes avec le titre « *Ad corpus Domini sumendum* », dans le Cod. lat. 9448, ancien f. I. 641 de la Bibliothèque Nationale de Paris, possède un caractère presque totalement syllabique, d'une grande envergure sonore, dans un contexte essentiel et rythmiquement marqué par l'allure du texte. ¹⁷ La présence de cette pièce dans notre *corpus* liturgique est un élément ultérieur qui met en relation le rit d'Aoste avec les courants d'influence complexes qui ont caractérisé l'histoire du chant liturgique aussi bien dans l'Italie du Nord, que dans la France du Sud-Ouest.

Pour ce qui est des tropes et des séquences, appartenant à l'époque la plus tardive, ces pièces possèdent généralement une grande variété de textes et de mélodies. Par leur caractère strictement régional et spécifique, ils mériteraient une étude ad hoc, liée surtout au culte des saints régionaux.

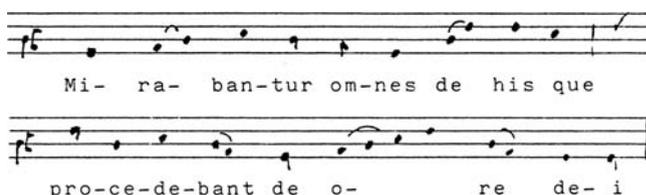
L'antienne de Communion *Mirabantur* des dimanches après l'Épiphanie ¹⁸ est caractérisée par une grande variété mélodique. Les thèmes sont en effet au nombre de trois : une première mélodie (a), très ornée, en 8^e ton, diffusée en France, en Angleterre et figurant aussi dans l'Édition Vaticane du Graduel, une deuxième mélodie (b), syllabique, en 1^{er} ton, diffusée en Suisse, en Alsace et en Allemagne ; une troisième mélodie (c), une sorte de variation de la deuxième, en 1^{er} mode, présente à Bénévent. ¹⁹ En Italie du Nord est répandue la mélodie b.

Mélodie a



Musical notation for Melodie a, showing a large initial 'M' and the text: I-RA- BAN- TUR omnes * de his quae pro- cedé- bant de o- re De- i.

Mélodie b



Musical notation for Melodie b, showing the text: Mi- ra- ban-tur om-nes de his que pro-ce-de-bant de o- re de- i.

D'après la table qui suit on remarque que le rit valdôtain nous transmet la version b dans tous les manuscrits sauf dans les Codd. GS 58, SO 4, SO 12 et AHR 1 où elle possède la première mélodie. En effet les trois dernières sources ne sont pas spécifiquement valdôtaines, un Graduel de Sion, un Graduel romain et un Graduel de Lausanne, notamment :

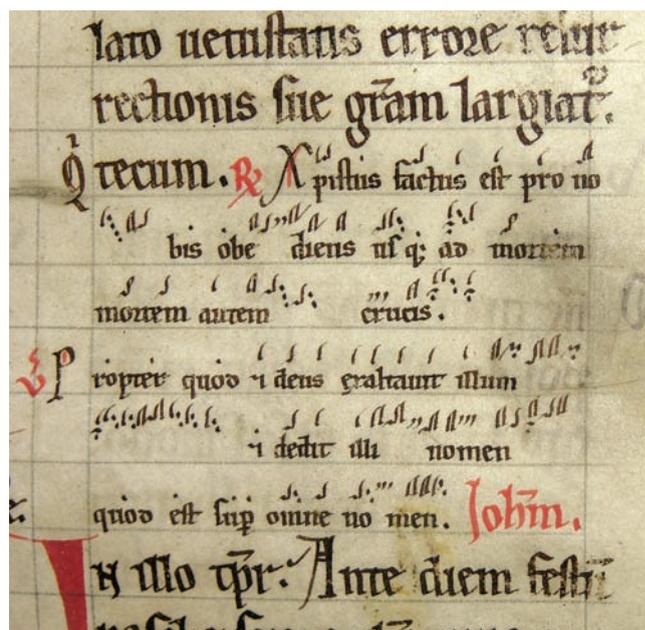
BC 22 (f. 32 ^v)	b
BC 33 (f. 32 ^r)	b
BC 37 (f. 24 ^v)	b
GS 16 (f. 13 ^r)	b
GS 61 (f. 20 ^v)	b
GS 58 (f. 26 ^v)	a
GS 71 (f. 25 ^r)	b
SO 4 (f. 27 ^v)	a
SO 12 (f. 21 ^r -22 ^v)	a
SO 22 (f. 20 ^r)	b
AHR 1 (f. 17 ^r)	a

Le manuscrit GS 28 (f. 219^r), nous transmet aussi le seul texte *Beati mundo corde*²⁰ antienne de communion pour la Toussaint, qui figure, à partir du XI^e siècle, dans les manuscrits français avec quatre versions mélodiques du premier ton.²¹

Le Graduel-repons *Vadit propitiatur*, est normalement assigné comme Graduel du Jeudi Saint à Bénévent, mais il appartient au répertoire ambrosien aussi et il figure dans quelques manuscrits grégoriens, avec des divergences textuelles et mélodiques qui ne peuvent pas être considérées comme de simples variantes.²² Les sources du rit valdôtain ne l'ont pas, car elles maintiennent le texte du XI^e siècle *Christus factus est pro nobis obediens*.²³



1. Aoste, Bibliothèque de la Collégiale Sains-Ours, Cod. SO 4, f. 27 - Graduel de Sion (?) à l'usage de la paroisse de Valsavarenche, XV^e siècle. Mélodie a. (A. Celi)

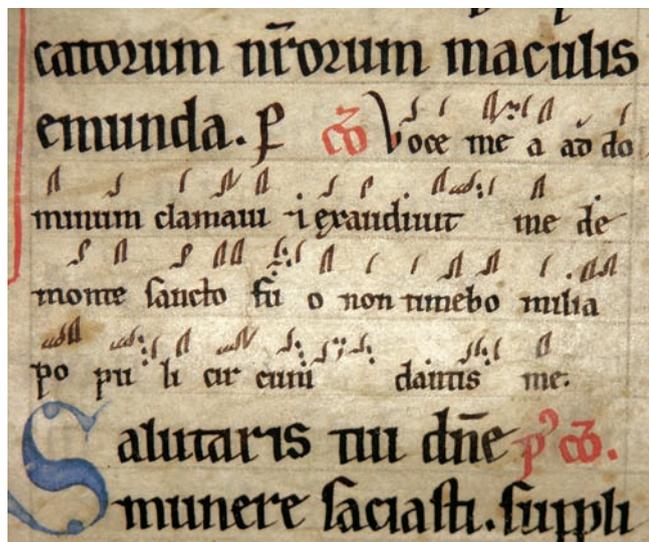


3. Aoste, Bibliothèque du Grand Séminaire, Cod. GS 71, f. 94^r - Missel noté à l'usage de la paroisse de Courmayeur, fin XII^e siècle. (A. Celi)



2. Aoste, Bibliothèque du Grand Séminaire, Cod. GS 16, f. 13^r - Graduel de la Collégiale Saint-Ours, début XIII^e siècle. Mélodie b. (A. Celi)

L'antienne de communion *Amen dico vobis* du 1^{er} lundi de Carême était anciennement le 1^{er} verset du psaume *Voce mea* (PS. 3) et elle est restée dans presque toutes les traditions. *Voce mea* fut remplacé par *Amen dico vobis* dans un petit groupe de sources bénéventaines et dans les manuscrits romano-franciscains, c'est-à-dire dans les livres liturgiques modernes.²⁴ Le rit d'Aoste garde la version ancienne *Voce mea*.²⁵



4. Aoste, Bibliothèque du Grand Séminaire, Cod. GS 71, f. 47 - Missel noté à l'usage de la paroisse de Courmayeur, fin XII^e siècle. (A. Celi)

Un autre élément intéressant du point de vue de l'analyse du Graduel est représenté par les antiennes de communion évangéliques du temps de Carême. Ces cinq antiennes, au lieu d'être tirées des Psaumes (du 1^{er} au 26^e), proviennent de l'Évangile et elles furent introduites dans une époque plus récente pour les jours où, anciennement, il n'y avait pas de célébration eucharistique.

Elles sont :

- Oportet te* (samedi de la 2^e semaine de Carême, parabole du fils prodigue),
- Qui biberit* (vendredi de la 3^e semaine de Carême, rencontre avec la Samaritaine),
- Nemo te condemnavit* (samedi de la 3^e semaine de Carême, épisode de l'adultère),
- Lutum fecit* (mercredi de la 4^e semaine de Carême, miracle de l'aveugle-né),
- Videns Dominus* (vendredi de la 4^e semaine de Carême, résurrection de Lazare).

Ces antiennes se présentent avec des versions mélodiques différentes, selon le phénomène qui se vérifie quand une pièce n'appartient pas au répertoire primitif.²⁶ Ci-dessous les résultats de la comparaison entre le rit valdôtain et d'autres sources célèbres.

Antienne *Oportet te*²⁷

Sources valdôtaines: notées: BC 22 (f. 59^v), BC 33 (f. 63^r), BC 37 (f. 44^r), GS 16 (f. 22^v), GS 58 (f. 65^v), GS 67 (42^r), GS 78 (f. 43^v), GS 71 (f. 57^r), SO 4 (f. 67^r), AHR 1 (f. 37^r). Cette mélodie correspond à celle de l'Éd. Vaticane.

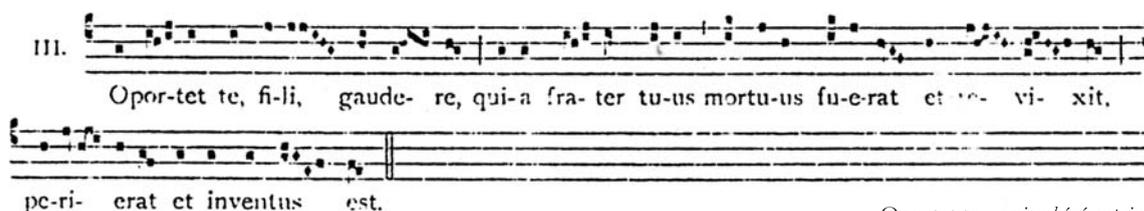


Oportet te, version Éd. Vaticane



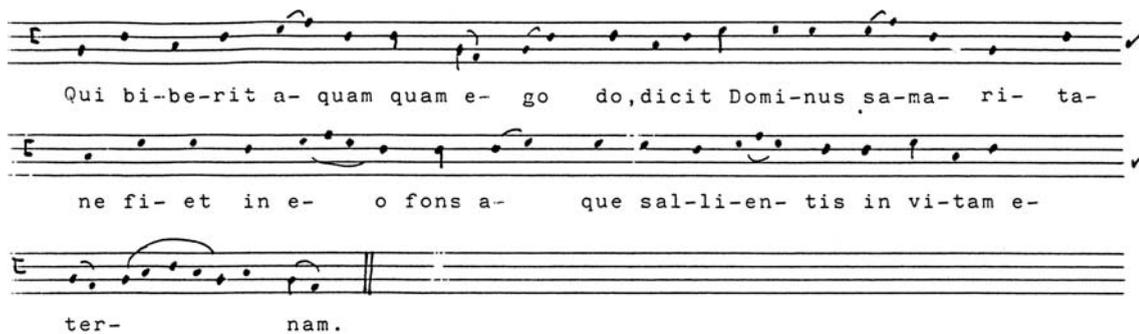
5. Aoste, Bibliothèque du Grand Séminaire, Cod. GS 58, f. 65^r - Graduel-Prosaire à l'usage de la paroisse d'Ayas, XVI^e siècle. (A. Celi)

Elle est identique à celle du *Graduale di Vicenza* (Archives du Chapitre, début du XIII^e siècle, f. 50^v) et à celle du manuscrit Angelica 123 (Rome, Bibliothèque Angelica, f. 75^r). Avec quelques variantes, elle figure aussi dans *Le Graduel de St. Denis* (ms. 384 de la Bibliothèque Mazarine de Paris, XI^e siècle, Paris XVI^e, nouv. éd. latine 1981). Par contre, la version bénéventaine, tirée de PM XIV, p. 227, est complètement différente. Elle est différente dans les manuscrits séduinois.



Oportet te, version bénéventaine

Antienne *Qui biberit*²⁸



Qui bi-be-rit a- quam quam e- go do, dicit Do-mi-nus sa-ma- ri- ta-
ne fi- et in e- o fons a- que sal-li-en- tis in vi-tam e-
ter- nam.

Qui biberit, *version Graduale di Vicenza*

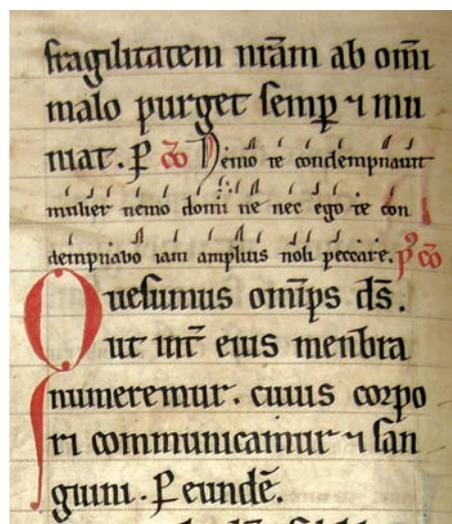
Sources valdôtaines notées : BC 22 (f. 66^v), BC 33 (f. 71^r), BC 37 (f. 50^r), GS 16 (f. 25^v), GS 58 (f. 75^v), GS 67 (f. 47^r), GS 78 (f. 49^v), GS 71 (f. 63^r), SO 4 (f. 78^v), AHR 1 (f. 36^r). La mélodie de l'Éd. Vaticane a de remarquables affinités avec la version bénévontaine (Cf. PM XIV, p. 227; PM VI, p. 34; PM XV, f. 88^r-88^v). Aucune parenté avec *Le Graduel de St. Denis*, p. 103. La mélodie du *Graduale di Vicenza* (f. 57^v) diffère complètement de l'Éd. Vaticane, tandis qu'elle coïncide avec celle de Angelica 123 (f. 79^r) et, parfois légèrement variée, avec les sources valdôtaines.

Cette mélodie est différente de celle de Bénévent (PM XV, f. 89^v) et de celle figurant dans *Le Graduel de St. Denis* (p. 104). Une mélodie encore différente est celle qui a été transmise par le manuscrit GS 16 (f. 26^r).



ter me us et ce us me... us quo... nam ad te
ora to do... mine. Qui biberit aquam qua
ego do dicit dominus samaritanus fiet in eo fons aque
salientis in vitam eternam. Sabbo.

6. Aoste, Bibliothèque du Grand Séminaire, Cod. GS 16, f. 28^r - Graduel de la Collégiale Saint-Ours, début XIII^e siècle. (A. Celi)

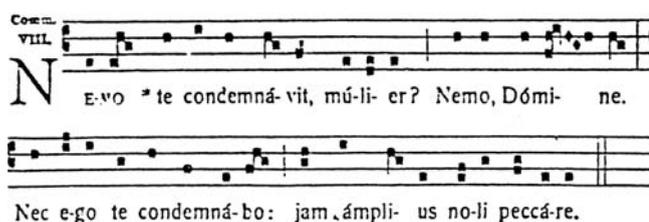


fragilitatem nram ab omni
malo purget semp et mu-
mut. P. Nemo te condemnavit
mulier nemo domi ne nec ego te con-
dempnabo iam amplius noli peccare. P.
Quesumus omips ds.
ut int eius membra
numeremur. cuius corpo-
ri communicamur et san-
guin. Peundē.

7. Aoste, Bibliothèque du Grand Séminaire, Cod. GS 71, f. 63^r - Missal noté à l'usage de la paroisse de Courmayeur, fin XII^e siècle. (A. Celi)

Antienne *Nemo te condemnavit*²⁹

Sources valdôtaines notées : BC 22 (f. 66^v), BC 33 (f. 72^r), BC 37 (f. 51^r), GS 16 (f. 26^r), GS 58 (f. 76^v), GS 67 (f. 48^r), GS 71 (f. 63^r), GS 78 (f. 50^v), SO 4 (f. 81^v), AHR 1 (f. 37^v). Leur mélodie se trouve dans l'Éd. Vaticane, p. 117, dans le *Graduale di Vicenza* et dans le ms. Angelica 123 (f. 80^r).



Comm. VIII
Nemo te condemnavit, mulier? Nemo, Domine.
Nec ego te condemnavo: iam amplius noli peccare.

Nemo te condemnavit, *version Éd. Vaticane*

Antienne *Lutum fecit*³⁰

Sources valdôtaines notées : BC 22 (f. 72^v), BC 33 (f. 77^v), BC 37 (f. 54^r), GS 16 (f. 28^v), GS 58 (f. 83^v), GS 67 (f. 52^v), GS 71 (f. 68^r), GS 78 (f. 54^r), SO 4 (f. 90^v), AHR 1 (f. 39^v). La mélodie valdôtaine coïncide avec celle de l'Éd. Vaticane, p. 125, celle du *Graduale di Vicenza* et celle du ms. Angelica 123 (f. 83^r) tandis qu'elle diffère complètement de la version bénévontaine (PM XV, ff. 94^r-94^v).



Comm. VI
Lutum fecit ex spu-to Domini-nus, et li-ni-vit o-cu-los
me-os: et ab-i-i, et la- vi, et vi-di, et cre-di-di De-o.

Lutum fecit, *version Éd. Vaticane*

VIII. Lu-tum fe- cit ex spu- to Domi- nus, et li- ni- vit oculos me- os; et abi- i, et la- vi, et vi- di, et credidi De- o (1).

Lutum fecit, *version bénévontaine*

et du *Graduel de St. Denis* (p. 109). La version sédunoise varie par rapport à l'Éd. Vaticane.

8. Aoste, Bibliothèque du Grand Séminaire, Cod. GS 16, f. 28^r - Graduel de la Collégiale Saint-Ours, début XIII siècle. (A. Celi)

Antienne *Videns Dominus*³¹

Sources valdôtaines notées : BC 22 (f. 73^v), BC 33 (f. 80^r), BC 37 (f. 55^v), GS 16 (f. 29^r), GS 58 (f. 86^r), GS 67 (f. 55^r), GS 78 (f. 56^v), SO 4 (f. 94^r), AHR 1 (f. 41^v).

La mélodie de l'Éd. Vaticane est la même que celle du *Graduale di Vicenza* et d'Angelica 123.

Les témoins valdôtains et sédunois sont aussi fidèles à cette version, tandis que la tradition bénévontaine s'en éloigne considérablement.

V **VIDENS** Dóminus * flentes so-ró-res Lá-za-ri ad monu-
men- tum, lacrimá-tus est co-ram Judaé-is, et clamábat: Lá-
za- re, ve-ni fo-ras: et pród-i- it li-gá-tis má-nibus et pédi-
bus, qui fú-e- rat quadri-du- á-nus mór-tu- us.

Videns Dominus, *version Éd. Vaticane*

9. Aoste, Bibliothèque du Chapitre, Cod. 22, f. 73^r - Graduel de la Cathédrale (temporal, partie d'hiver), XVI siècle. (A. Celi)

III. Vi- dens Domi- nus flentes so- ro- res Laza- ri ad monumen- tum, lacrimatus
est coram Judaé- is, et clamabat: Laza- re veni fo- ras! Et pro- di- it, liga- tis manibus
et pe- di- bus, qui fu- e- rat quadri- du- a- nus inor- tu- us.

Videns Dominus, *version bénévontaine*

Il est évident que ces brèves remarques sur le Graduel valdôtain, loin d'être exhaustives, nécessiteraient une étude comparative bénéficiant d'un nombre accru de sources des mêmes époques, proches et lointaines, du point de vue géographique et historique. Et, parallèlement, un travail sur les textes et les mélodies du *Bréviaire* et de l'*Antiphonaire*, des processonnaires et d'autres livres liturgiques se rend nécessaire pour pouvoir se pencher sur les particularités du rit valdôtain dans son ensemble.

Ce travail de comparaison, de collation et de vérification est aujourd'hui déjà très significatif si on le considère et on l'insère dans le contexte historique le plus vaste possible. Son interprétation sera alors à même de le situer parmi les répertoires grégoriens tardifs en identifiant davantage sa physionomie structurelle et son identité spirituelle.

Abstract

The sources of the rite in Aosta Valley represent the direct evidence of the liturgical particularism of the region. Object of systematic research that contributed to their inventory and to deeper study, they are of utmost interest even under a musical point of view, and examination in this field has just started, but its results are already remarkable. Strictly linked to eucologic texts, the melodies of the specific tradition of Aosta Valley hand down data of great interest for the reconstruction of the features of this liturgical tradition as a whole.

The research and the study of some definite peculiarities of the Gradual "*secundum usum Augustensis Ecclesiae*" reveal connections, affinities and differences in relation to the most important historical sources of the Gregorian chant, specifying its artistic essence and its spiritual significance.

1) L'œuvre fondamentale pour la connaissance et l'approfondissement de la tradition liturgique valdôtaine est le recueil des *Monumenta Liturgica Ecclesiae Augustanae*, par les soins de R. AMIET et L. COLLIARD (MLEA), où sont réunis le catalogue des manuscrits et des imprimés (RLA), l'édition de l'*Ordinaire*, du *Missel*, du *Processional*, les études textuelles et mélodiques sur le *corpus* des hymnes (par E. LAGNIER), le *Rituel* et le *Pontifical*, Aoste 1974-1991. À ce travail monumental s'ajoutent d'autres ouvrages parmi lesquels on signale les « Recherches sur l'ancienne liturgie d'Aoste et les usages religieux et populaires valdôtains », par les soins des Archives Historiques Régionales (AHR), Aoste 1969-1976 ; E. LAGNIER, *Le antifone bibliche dopo la Pentecoste nel rito valdostano*, dans *Trent'anni di ricerca musicologica*, *Studi in onore di F.A. Gallo*, Roma 1996, pp. 13-30.

2) En effet le Chapitre de la Collégiale Saint-Ours ayant demandé la sécularisation, depuis 1620 avait embrassé le rit romain, avec les modifications rituelles conséquentes de leur *corpus* des manuscrits. D'où la difficulté de reconstruire le rit « *secundum usum domus Sancti Ursi* » d'après les livres liturgiques de la Collégiale (R. AMIET, RLA, I, p. 48).

3) R. AMIET, RLA, I, p. 24.

4) Cf. Cod. SO 24 ; R. AMIET, RLA, I, pp. 173-176 ; L. COLLIARD, *Le culte des morts dans le rit valdôtain*, dans « Recherches... », I, pp. 9-34.

5) E. LAGNIER, *Corpus Musicae Hymnorum Augustanum*, MLEA XI, Aoste 1991.

6) R. AMIET, *Missale Augustanum*, MLEA VIII-IX, Aoste 1986.

7) R. AMIET, RLA, I, pp. 99-176.

8) *Antiphonale Missarum Sextuplex* (AMS), par les soins de R.-J. HESBERT, Roma 1967, p. 180 ; R. AMIET, *Missale Augustanum*, MLEA VIII, p. 327, form. 171.

9) *Paléographie Musicale* (PM), Bern 1971 (Solesmes 1931), vol. XIV, pp. 125-129 ; R.-J. HESBERT, *La Messe « Omnes gentes » du VII^e dimanche après la Pentecôte et I^e « Antiphonale Missarum Romain »*, dans « Revue grégorienne », XVII, 1932 ; XVIII, 1933.

10) PM, XIV, pp. 129-144.

11) *Missale Augustanum*, VIII, form. 73, 644, p. 279 ; form. 69, 573, p. 277.

12) AMS, introduction, p. CXIV.

13) R. AMIET, RLA, I, p. 123.

14) R. AMIET, RLA, I, p. 128. Cf. aussi AMS, p. LXVII.

15) R. AMIET, RLA, II, pp. 420-426.

16) M. HUGLO, *Antifone antiche per la « Fractio panis »*, dans « Ambrosius », XXI, 1955, pp. 85-95 ; Dom J. POTHIER, *Antienne « Emitte » pour la communion solennelle au jour de Noël*, dans « Revue du Chant grégorien », V, 1896-97, pp. 65-67.

17) Ci-dessous son texte d'après le Cod. E II. 4, *Missel de la Collégiale Saint-Ours, 1ère moitié du XV^e siècle*, f. 62 :

«*Emitte spiritum tuum Domine, et dignare santificare corpus et sanguinem tuum. Nos frangimus Domine, tu dignare tribuere ut immaculatis manibus ille tractemus. O quam beatus venter ille qui Christum meruit portare! O quam speciosa gemma et margarita quam lux mundi illustrat gratia. O quam beati pedes illi, qui Cristum meruerunt sustinere cum angeli et archangeli offerunt munera sempiterna de excelso regi. Alleluia.*».

Le manuscrit en question poursuit ainsi :

«*Tibi Christe proferimus gratias qui nos divinis muneribus socias ex mensa plena donis tuis omnibus nos sumentes te laudamus Domine de quibus edentes laudes tibi dicimus nunc et semper per omnia saecula Alleluia.*».

18) AMS 26. *Missale Augustanum*, VIII, form. 43, 386, p. 268 ; form. 44, 397, p. 268 ; form. 49, 419, p. 269 ; form. 53, 440, p. 270.

19) Cf. *Graduale di Vicenza*, Archivio Capitolare (Séminaire de l'Évêché), début du XIII^e siècle, f. 26^r ; M. HUGLO, *Les Tonaires, inventaire, analyse, comparaison*, Paris 1977, pp. 161, 217, 401.

20) *Missale Augustanum*, IX, form. 485, 4575, p. 113.

21) HUGLO 1977, p. 28.

22) PM, XIV, pp. 227-283.

23) AMS, p. 77. R. AMIET, *Missale Augustanum*, VIII, form. 105, 1012, p. 293.

24) PM, XIV, pp. 227-283.

25) *Missale Augustanum*, VIII, form. 67, 560, p. 276.

26) HUGLO 1977, p. 153.

27) AMS 52 ; *Missale Augustanum*, VIII, form. 79, 715, p. 282.

28) AMS 58 ; *Missale Augustanum*, VIII, form. 85, 783, p. 284.

29) AMS 59 ; *Missale Augustanum*, VIII, form. 86, 793, p. 285.

30) AMS 63 ; *Missale Augustanum*, VIII, form. 90, 842, p. 286.

31) AMS 65 ; *Missale Augustanum*, VIII, form. 92, 865, p. 287.

Je tiens à remercier M. le chanoine Franco Lovignana, Mme Maria Costa, directrice des Archives Historiques Régionales, Mme Roberta Bordon et M. Alessandro Celi pour leur support et leur disponibilité.

*Collaboratrice extérieure : Emanuela Lagnier, musicologue, chercheur.